

La ville s'est équipée d'une sonde de mesure des champs électromagnétiques pour plus de transparence sur les ondes

| ON EN PARLE |

La téléphonie mobile est au cœur des préoccupations municipales depuis le début des années 2000. Hier soir,

André Laurent, adjoint au maire délégué à l'écologie au quotidien, a fait le point sur trois aspects de ce dossier : les projets présentés par les opérateurs à la ville la renégociation de la charte régissant les relations entre la ville et ces opérateurs l'achat d'une sonde permettant de mesurer les champs électromagnétiques.



La sonde Satimo présentée par André Laurent, entouré de Mohammed Benabbou (à g.) et Pierre-Jocelyn Huyghe

L'adjoint était entouré de Mohammed Benabbou, conseiller délégué au développement des technologies de l'information et de la communication pour tous, et Pierre-Jocelyn Huyghe, conseiller délégué à la promotion des énergies nouvelles et renouvelables et chef de file des Verts au conseil.

Les projets.- Free, dernier arrivé sur le marché du mobile, doit couvrir 25 % de la population française d'ici janvier 2012 : il a déposé 10 dossiers auprès de la mairie, là où, pour la même période, Orange n'en dépose que deux et Bouygues, un. « Chaque dossier est envoyé au conseil de quartier concerné », explique André Laurent. L'avis de ces conseils n'est toutefois que consultatif : « La position du conseil d'Ascq, c'est zéro dossier. Tout en sachant, ça, c'est nous qui le disons, qu'on ne peut pas refuser tous les dossiers. » Mais certains sont bien mal engagés : « Un équipement sur le stade Beaucamp, c'est hors de question ! La règle de change pas : aucun relais de téléphonie mobile sur les équipements municipaux ! » Reste que les pouvoirs de la ville sont réduits : « Le seul levier, c'est l'usage des bâtiments de la ville. Mais les opérateurs savent que ce levier est déjà bloqué », précise Mohammed Benabbou. Et André Laurent renchérit : « Le pouvoir de la commune est très limité : il se limite presque à l'intégration paysagère. » Pourtant, « des dossiers posent problèmes » : c'est le cas de la demande pour la rue Corneille dans le quartier Poste « où il y a trois écoles et un centre social ».

La ville sent un raidissement depuis quelques mois de la part des opérateurs, particulièrement d'Orange : « Ça ne crée pas les conditions idéales pour la concertation, regrette M. Benabbou. Est-ce en rapport avec la renégociation de la charte ? » Charte de téléphonie mobile.- Villeneuve-d'Ascq est une des rares communes à disposer d'une telle charte. Elle est en cours de renégociation mais les choses sont presque bloquées depuis de nombreux mois : « Les opérateurs se sont d'abord opposés à ce que nous indiquions des valeurs chiffrées. » Dans un amendement à la dernière version, ils « torpillent » l'obligation de ne pas augmenter le niveau ambiant d'émission en demandant d'ajouter la mention « tout en préservant la qualité du service rendu ». Le texte a été présenté aux conseillers de quartier le 12 février et un retour de leur part aura lieu le 12 mars. En cas de refus de la charte ? « Les dossiers seraient refusés, les opérateurs iraient devant les tribunaux, il y aurait une importante perte de temps. »

Une sonde pour les ondes.- Dans ce contexte, la ville a décidé d'acheter une sonde de mesure des champs électromagnétiques. « L'appareil coûte 5 000 euros. Une seule mesure officielle par un cabinet agréé est facturée 2 000 euros, à la charge des opérateurs. »

L'idée est ici de faire une « prémesure » lorsque des habitants exprimeront une inquiétude, avant de demander une mesure officielle en cas de résultats litigieux. Il sera également possible de réaliser des mesures d'exposition dans la durée (jusqu'à 24 heures). « Nous avons deux objectifs. Faire de la pédagogie : les ondes, c'est invisible, ça inquiète. Cet appareil est là pour répondre aux demandes des citoyens. Et, à terme, nous pourrions mettre en ligne sur le site Internet de la ville une cartographie des valeurs de champs électromagnétiques. »

Histoire de [rendre l'invisible un peu plus visible](#) [vidéo reportage de sensibilisation]. •